L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI, 9 DECEMBRE 1893.

THEATRE DE L'OPERA.

Les nouveaux Débuts.

Comme nous pa acquitter un arriéré de vingt-quatre heures. Quelques mots sur la représentation de "Faust," qui a fort bien marché, jeudi soir. On appréciait déjà ce que savaient faire dans le chef-d'œuvre de Gounod Mme Tylda et M. Soubeyran.

La nouveauté, ce qui devait attirer le public, c'était la première apparition de M. Gardoni, dans le rôle de Méphistophélès. Notre belle basse profonde qui ne l'avait jamais joué s'y est remarquablement tiré d'affaire. Il a joué et chanté ce rôle, comme un artiste qui n'a jamais fait que cela de sa vie. Aussi a-t-il obtenu un franc succès, les bravos ne lui ont pas manqué et ils étaient bien mérités.

Nous allons, du reste, retrouver M. Gardoni, ce soir, dans "Les Huguenots," où il remplira le rôle de Marcel, un des plus terribles du répertoire de la basse noble.

On sait que cette représentation sera un véritable événement. Dans une seule soirée, au milieu de la saison, trois débuts. Nous ne croyons pas que cela se soit jamais vu à la Nouvelle-Orléans. En fait, M. Dulléon, fort ténor fait sa première apparition dans le rôle de Raoul de Nangis; Mme Deviance, débute dans ce ui de Valentine, le plus important du répertoire de la falcon, et Mlle Block chante le rôle de la Reine Marguerite.

Nous comptons, le public compte comme nous, sur un succès complet. Nous avons lieu de croire que ces trois artistes possèdent toutes les qualités voulues pour plaire aux amateurs qui fréquentent le théâtre de la rue Bourbon et enlever tous les suffrages. Ils nous arrivent, précédés d'une brillante réputation; ils sauront y faire honneur.

Nous nous attendons à voir une foule énorme, ce soir, à l'Opéra. A part les trois débuts dont nous venons de parler, la distribution reste la même qu'aux deux représentations précédentes.

Demain, dimanche, un matinée "Sigurd," avec le superbe personnel que chacun connaît la magnifique mise en scène déjà tant applaudie, et, en particulier, l'incendie qui a fait tant d'effet à la dernière représentation. Sigurd, M. Soubeyran; Gunther, M. Devriès; la Walkyrie, Mme Tylda; Hagen, M. Gardoni; Uta, Mlle Marsa.

Le soir, "Barbe-Bleue," avec tout le personnel de la troupe comique. Barbe-Bleue, M. Merly; Boïéche, M. Jouanne; Popolani, M. Constanze; Boulotte, Mlle Lecion; Clémentine, Mme Coolé-Markels.

Voilà certes, une distribution qui promet une joyeuse soirée. Si avec trois représentations comme celles de ce soir, de dimanche matin et dimanche soir, on ne fait pas trois salles combles, c'est à désespérer de l'avenir du théâtre.

Mardi soir, une nouveauté et un début, "Mireille," et première apparition de Mme Mary. Et maintenant voici venir le vaisseau-fantôme de Wagner, qui doit probablement passer samedi prochain.

Nous donnerons d'avance un aperçu de ce drame lyrique ou plutôt de cette légende mise en musique par le grand compositeur allemand.

VISITES.

Reçu hier la visite des artistes nouvellement arrivés de Paris :

—De M. Jules Cambon, chef d'orchestre de grand opéra, qui vient pour la fin de la saison partager les travaux de M. Bruneel. La carte qu'il a laissée sur notre bureau est datée du Caire, Egypte, où il y a tous les ans une troupe de premier ordre. Nous supposons que M. Cambon nous arrive de là.

—De Mme Deviance, forte chanteuse Falcon qui a obtenu, la saison dernière, à Bordeaux, de grands succès. C'est certainement une artiste de beaucoup de valeur. Son nom est fort connu et elle a plusieurs créations à son actif. Nous n'aurons pas longtemps à attendre pour en juger, puisqu'elle débute, ce soir même dans le rôle de Valentine, des "Huguenots".

—De Mlle Emilie Mary, qui sort, nous assure-t-on, de l'Opéra Comique de Paris. Nous la connaissons moins que Mme Deviance, de réputation, mais nous pouvons la apprécier dès son début, car elle en a réellement. Elle débute mardi dans "Mireille," que l'on monte exprès pour elle.

—Enfin de Mlle Céline Bloch—encore un nom connu; encore une artiste à succès. Mlle Bloch est une charmante personne que nous pourrons applaudir ce soir même, dans le rôle de Marguerite, de "Hugenots"—rôle plus important, tant qu'on ne le pense. Il a de tout temps été confié en Europe à des vocalistes de premier ordre.

Cathédrale St-Louis.

Demain dimanche, à la grand'messe, se fera entendre une dame douée d'une grande et belle voix, Mme Anita Lassère, une élève distinguée, nous assure-t-on, de professeurs renommés de France et d'Angleterre. Mme Lassère doit exécuter à l'offertoire un "Ave Maria," mélodie russe, œuvre d'un compositeur très connu, Labiatel. Nous ferons tous notre office pour assister à cette messe et rendre compte des exécutions.

Concert du Prof. Edmond Dédé.

Demain, à lieu à la Salle des Amis de l'Espérance, rue Trémé entre Dumaine et St-Philippe, un grand concert vocal et instrumental, donné par le Prof. Dédé, sous les auspices d'un comité nommé à cet effet.

Le Prof. Dédé est un artiste distingué, non seulement un vio oniste de talent, mais un vrai musicien, un homme qui a tenu longtemps le bâton de chef d'orchestre, dans plus d'un théâtre de premier ordre.

M. Dédé est, de plus, un Louisianais de naissance; il est né à la Nouvelle-Orléans; seulement, son éducation artistique s'est faite en France, où il a toujours joui de l'estime des amateurs et des connaisseurs.

Nous ne connaissons pas encore le menu de cette soirée musicale; mais on nous assure qu'il est très habilement composé. Nous nous ferons un plaisir, de avoir d'aller applaudir M. Dédé.

Voici les noms des membres du comité qui a la direction de ce concert :

MM. Paul Broyard, président; R. L. Desdunes, vice-président; Paul Trévigne, secrétaire; A. J. Giaranovich, trésorier.

M. J. H. Beauregard, président du comité d'arrangements.

M. Paul Trévigne, président du comité exécutif.

M. Accompagnateur au piano, M. Basile Barbe.

Le prix d'entrée est de 35 cents.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.

Demain soir, à l'Académie de Musique, réapparition de Mlle Marie Wainwright dans un de ses rôles favoris, celui qui lui a valu une grande partie de ses succès de l'autre côté de l'Atlantique—celui de "Camille" ou de la "Dame aux Camélias". Puis viendra "Fron-Fron", autre rôle dans lequel elle a obtenu tant de succès.

Nous nous bornons pour le moment à indiquer les différentes représentations de Camille et de Fron Fron. Dimanche soir, lundi soir et mercredi en matinée, Camille; mardi et mercredi soir, Fron-Fron. Une des plus grandes attractions des représentations de Miss Wainwright, c'est la richesse et le merveilleux bon goût de ses costumes. C'est un grand art chez une artiste que de savoir s'habiller et porter la toilette.

THEATRE ST-CHARLES.

Les propriétaires et administrateurs des théâtres St-Charles et Académie de Musique ont le flair du succès et la main heureuse. Après le "Black Crook" qui a fait salle comble deux semaines de suite, sans se démarquer — chose rare dans ces théâtres américains, voici venir une excellente troupe de minstrels, la plus nombreuse citoyens nous, et la mieux composée qu'il y ait actuellement sur la scène américaine. Plus de cinquante chanteurs et danseurs et un luxe étonnant de mise en scène.

On sait comment se composent les soirées de minstrels; de scènes burlesques qui sont invariablement une critique trop méritée de telles ou telles situations sociales, ou de tels ou tels travers d'esprit ou de cœur. Nous recommandons surtout la "Dark Town Fire Brigade," que son succès ont rendue célèbre.

L'auteur d'une *lettre* demandait à l'une de ses artistes renommée pour sa bêtise: —Quel âge a donc votre sœur?

—Dans deux ans, nous serons du même âge, lui répondit la douce enfant.

GRAND OPERA HOUSE.

Au "Country Gentleman" qui vient p'avoir une semaine assez heureuse, voici venir "Niobé" qui attirera incontestablement la foule. Le sujet est joyeux, bien traité et les rôles sont confiés à des artistes qui connaissent leur métier et ont l'habitude de voyager en compagnie du succès qui ne les abandonne jamais.

Mlles M. Fearly, L. Dix, D. Mayer, J. King, C. Clifton et MM. Smith R Anderson, Howard et Irwing composent une véritable troupe d'élite qui attirera la foule, dès demain soir au Grand Opera House.

Chronique de la Ville.

Nouvelle-Orléans, 9 Déc. 1893.—Indications pour la Louisiane—Temps : beau, plus chaud ; vents du sud-est.

Température au 8 décembre 1893.
Thermomètres E. & L. CHAUDET, Opticiens. No 142 rue du Canal.

Entre Carondelet et Baronne.	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin.....	44	6
Midi.....	58	13
3 P. M.....	58	13
6 P. M.....	56	12

Gay Twenty Pleasure Club.

La première réception de ce club sera donnée ce soir, chez Mme L. Adams, au coin des rues Dumaine et Rompartis. Tous nos remerciements au club pour l'obligeant invitation adressée à l'ABEILLE.

Mariages, naissances et décès, inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières 24 heures.

MARIAGES—Eben R. Wortham à Mlle Sallie Montgomery ; Joseph T. Fassin à Mlle Frances Montal ; Daniel Wilson à Mlle Annie McGee.

NAISSANCES—Mmes Louise C. Lecorgne, un garçon ; John Roth une fille ; Oliver M. White, une fille ; Frank Stritzinger, un garçon ; Solomon Miller, un garçon ; Albert A. Arlt, un garçon ; Philip Lynch, une fille ; Henry Maehauer, un garçon.

DÉCÈS—Rosalie Hess, 15 jours, 136 rue Harmony ; Elise Chalaron, 113 rue de l'Esplanade ; Marie Elvelina Domenig, 26 ans, 115 rue Dumaine ; Camille Schl, 2 ans, 420 rue St-Philippe ; Lucia Clara Cramer, 2 mois, 30 rue Nord Prieur ; Christian Wallace, 65 ans, 39 Mandeville ; Vve Elmira S. Tank, 84 ans, 477 Sud Kemparts ; Jonas Jones, 43 ans, rue Bienville entre Tréme et Marais ; Eloise J. Jedich, 7 mois, coin Palmyre et Miro ; Samuel Cahn, 47 ans, 101 rue Prytanée ; Justine Wille, 2 ans, 283 rue Lafayette ; Annie Hamilton, 4 mois 25 rue Delord ; Eugène Gurchoux, 49 ans, 76 1|2 rue Piété ; Henry Hersch Mayer, 59 ans, Infirmerie Tonro ; Frederick C. Speyrer, 4 mois, 70 Calhoun.

Cour de Circuit.

J. A. Miguel contre A. Runkel, pour $16,450; jugement en faveur du demandeur.

Sarah A. Atkins contre le même. Jugement en faveur de la demanderesse, pour $15,633 33.

Cour Civile.

Dwyer frères contre les administrateurs des fonds de l'Université Tulane, pour $13,979 88.

Omer Rodriguez contre Berkson frères, pour $3,257 43.

Marie Fields, contre P. J. Martin, pour $671.

Le ville, en paiement de licences, contre Lawler, Charry & Co., $300 ; Wm Malley, $300 ; Fidelity Mutual Aid Association, $300 ; Oakland Land Company, Limited, J. D. Rouso, président, $110 ; A. J. Mitchell & Co., $100 ; Cerf, Hirsch & Co., $100 ; J. J. Gragard, $150 ; J. Williams & Co., $100 ; Meyer Weill, $150 ; Simon E. Marx, $200 ; Atkinson & McDonald, $100 ; Home Building Homestead Association, $32 74 ; Joseph Weill & Bros., $100 ; C. Lee McClellan & Company, Limited, $100 ; Poitevant & Favre Lumber Company, $103 60 ; Mayer & Newman, $100 ; Ferd. Marks & Co., $100 ; New Orleans Credit and Protective Association, Limited, $100 ; A. A. Woods & Co., $100 ; Union Oil Company, $1,000 ; Mechanics and Traders' Insurance Company, $3 627 34 ; Arthur Cason & Co., $400 ; John Klein & Co., $500 ; Knoop, Fredericks & Co., $600 ; J. Forstall, $300 ; tous poursuivis pour licences de ville.

Baring Caranagh Hardware Co. contre la St-Elmo Lumber Co., pour $114 40.

Pettibone Mfg Co. contre T. A. Marshall, pour $1,176 75.

Triste histoire d'un faussaire.

Hier matin a comparu devant le juge Ferguson un prisonnier qui lui a raconté l'histoire de sa vie, une bien triste histoire. L'individu en question est un nommé F. A. St-Clair qui a été arrêté récemment pour faux en écritures.

Il a occupé ces jours derniers devant la cour de recorder sous l'accusation d'avoir obtenu, à l'aide d'un faux chèque, une somme de $65 de M. Philippe Kiesinger.

Ayant avoué sa culpabilité devant la cour de recorder, il a été immédiatement renvoyé devant la cour criminelle.

Il a comparu hier matin devant ce tribunal et ayant plaidé coupable le juge avant de le condamner lui a demandé s'il avait quelque chose à ajouter. Le vieillard tout en larmes a alors raconté au juge l'histoire de sa chute. Son récit a dû non seulement le juge, mais toutes les personnes présentes. Les paroles du malheureux étaient empreintes d'une parfaite sincérité et on voyait qu'il était honteux ne son crime.

Il a dit qu'il avait perdu sa femme il y a plusieurs années et que peu de temps après, dans un moment de désespoir, il avait fait un faux chèque de $100 et avait été envoyé pour ce crime au pénitencier pour cinq ans.

Au bout de trois ans il était sorti, les autorités lui ayant fait grâce à cause de sa bonne conduite.

Au sortir de prison il a fait son possible pour vivre honnêtement et il a réussi à trouver du travail, mais partout où il a été employé, on a révélé son passé à ses patrons et chaque fois il a été congédié. Ne pouvant plus trouver du travail il a été de nouveau poussé à bout et obligé de se procurer par des moyens criminels l'argent qu'il ne pouvait pas gagner honnêtement en dépit de ses bonnes intentions.

C'est alors qu'il a fauxé le chèque avec lequel il a essayé de tromper la confiance de M. Kiesinger.

Il attribue son infortune à la police qui a l'habitude de traquer un individu une fois qu'il a fait un faux pas, et affirme que ce sont les agents de police qui l'ont dénoncé partout.

Le juge Ferguson a pris ce malheureux en pitié et ne l'a condamné qu'à deux ans de pénitencier bien qu'il puis selon la loi le condamner à 14 ans. St-Clair a dit au juge qu'il n'avait plus d'autre ressource maintenant que le pénitencier et lui a demandé de le condamner à une peine plus forte, mais le juge s maintenu sa décision.

Le palais de Justice.

Le comité de finances et celui qui a charge des détails de la construction et de l'ameublement de la nouvelle cour criminelle se sont réunis hier à l'hôtel de ville dans le but de prendre connaissance des offres offres soumises pour la fourniture des meubles en acier.

La Office Specialty Mfg., Co., a offert de fournir les meubles nécessaires pour la somme de $8,939 50.

L'offre de la Fenton Mfg., Co., est de $13,747 95. Cette offre a été recommandée par l'ingénieur Brown parce que les représentants de cette compagnie ont pris les mesures nécessaires et que la maison fournira des meubles qui rempliront exactement les espaces dont on peut disposer et qui auront juste la dimension des livres et documents qu'ils seront destinés à recevoir.

Les meubles de la Fenton Mfg Co. sont beaucoup mieux aménagés.

Quant à leur construction elle est très soignée.

Les détails des tiroirs et cassiers que somporte chaque meuble étant de peu d'intérêt pour le public, qu'il nous suffise de dire que sur la recommandation de l'ingénieur Brown, le comité a référé l'offre de la Fenton Mfg Co. au Conseil, comme étant préférable à celle de l'autre compagnie. Le comité a décidé confier à l'ingénieur Brown le choix du mobilier en bois pour le même édifice, et la séance a été ajournée.

Blessé.

Le constable T. Roberts, de Boutté, ayant cessé mercredi dernier d'arrêter un nègre du nom de Jesse Walker, accusé de bris de paix, celui-ci a tiré son revolver et fait feu deux fois sur le constable qui a été égratigné par une balle au dessus de l'œil gauche. L'autre projectile l'a atteint à l'épaule droite. Le blessé est arrivé hier en ville et a été transporté à l'hôpital.

Un ivrogne volé

Un nommé Wm Culbertson qui habite rue Soraparu entre Chippewa et Annonciation s'étant enivré et endormi sur le seuil d'une porte, a été aperçu par un passant qui lui a volé son porte-feuille contenant une somme de $75. Il ne s'est aperçu du vol que quelques heures plus tard et a averti la police qui est à la recherche du coupable avec fort peu de chance de le découvrir.

Accusé de Vol.

Louis Zebal, un jeune homme de 19 ans, dont les parents demeurent au No 990 de la rue des Magasins, a été arrêté par les detectives Kerwin et Stubbs, qui l'ont enfermé au poste du 1er precinct sous une accusation de faux et abus de confiance.

L'accusation est portée par MM. Bennet & Ewing, marchands à la commission, au No 98 de la rue Poydras. Zebal qui était employé comme collecteur par cette maison, a été congédié au mois d'octobre dernier, après avoir collecté un bill de $64 20 dont il s'est approprié le montant. Ses patrons n'ont pas porté d'accusation contre lui, son père ayant promis de rembourser le montant détourné.

Peu de temps après, le jeune homme a été engagé comme voyageur de commerce par la Metropolitan cigar factory, mais le 6 novembre il a collecté un bill de $14 80 et a signé le reçu du nom de MM. Bennett et Ewing.

Le 20 du même mois il a collecté dans une épicerie, toujours au nom de ses anciens patrons, un bill de $5 25.

Lorsque le nouveau collecteur de la maison s'est présenté, on lui a appris que le bill avait déjà été payé et il a informé ses patrons de ce qui s'était passé. Ils ont mis immédiatement l'affaire entre les mains des detectives qui n'ont pas tardé à appréhender le coupable. Zébal a avoué sa culpabilité.

MENUS FAITS.

Une petite fille de 13 ans, Sarah Westbrook, dont les parents habitent rue Ste-Anne, entre Dupré et White, s'est enfoncé dans la main un crochet à tricoter qui lui a fait une blessure peu dangereuse, mais qui la fait beaucoup souffrir. Les étudiants ont été appelés pour panser la plaie.

—On a trouvé morte hier matin dans un ruisseau coin Julie et Rocheblave, une femme de 65 ans. Elle a été transportée à la morgue et le coroner a déclaré qu'elle avait succombé au froid.

Les germes de Scrofules, intents dans le corps humain, sont extirpés par la Salsepareille d'Ayer. Vendue par tous les droguistes.

If you feel weak and all worn out take BROWN'S IRON BITTERS

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriétés améliorées de très grande valeur,

Et terrains dans le troisième

district, près du marché St-Bernard et du Bayou St-Jean.

Rue Lapeyrouse, entre Claiborne et Derbigny, cottage à distance de la rue.

Terrain sur le Bayou St-Jean.

Terrain rue Bourbon, entre Dolhonde et Vertu.

Succession de Louise Aron, épouse de Frédérick Ney.

No 39,622—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur.—Bureau No 153 rue Commune—MERCREDI, 20 décembre 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Pourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu d'un jugement rendu le 8 novembre 1893, et signé le 14 novembre 1893, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci dessous désignée, à savoir—

1° **Un certain terrain,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages et privilèges y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Claiborne, Derbigny, Lapeyrouse et Lesseps, et désigné comme le terrain No 3 sur un plan de L. H. Pilié, ancien voyer de ville, en date du 13 novembre 1856 et déposé en l'étude de F. E. Théard, notaire en cette ville; le dit terrain mesurant (mesure américaine) 31 pieds 11 pouces et 3 lignes de façade rue Lapeyrouse, 35 pieds et 6 lignes de largeur à l'arrière, sur 89 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne le séparant du terrain No 4; 75 pieds 5 pouces et 4 lignes sur la ligne le séparant du terrain No 2; et une certaine portion du terrain adjacent au terrain ci-dessus décrit, étant la moitié d'un terrain désigné par le No 4 sur un plan de L. H. Pilié, ancien voyer, en date du 21 mars 1856, déposé au l'étude de E. Rouzy, notaire en cette ville, ladite portion de terrain mesurant 31 pieds 11 pouces et 3 lignes de façade rue Lapeyrouse, sur une profondeur de 89 pieds 7 pouces sur la ligne qui le sépare du lot No 3, décrit ci dessus; 103 pieds 9 pouces et 2 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No 5 et 35 pieds et 6 lignes de large, ensuite le fond.

Les améliorations consistent en cottage retiré de la rue, avec deux chambres, galerie salle à manger, cuisine, deux citernes, lieux d'aisance, etc.

2° **Un lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, étant dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Laharpe, Derbigny, Roman et Lapeyrouse, étant l'îlet No 22, lequel lot est désigné par le No 4 sur un plan dressé par L. Surgi, voyer, date le 20 mai 1847 déposé aux archives de V. Foucher, notaire public en cette vil e ; le dit lot mesurant (mesure américaine) 45 pied 8 pouces de face à la rue Laharpe sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un cottage retiré de la rue ayant quatre chambres, galerie, citerne, lieux d'aisance etc.

3° **Un lot de terre,** situé dans le Troisième District de cette ville, près de l'embouchure du Bayou St Jean, désigné par le No 4, sur un plan qui se trouve dans l'étude de possession de Alexander Lilly et mesurant 30 pieds de face au Chemin Public sur le côté du dit Bayou St-Jean, sur une profondeur de 150 pieds plus ou moins, mesure d'Espagne, borné sur le côté supérieur par le lot No 5, sur le côté inférieur par le lot No 3.

4° **Un lot de terre,** ensemble avec tous les droits, roles, privilèges y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, et désigné par le No 2 de l'îlet No 1,330 compris entre les rues Bourbon (anciennement Bagatelle), Dollhonde (anciennement Magistrat), Union et Vertu, sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer, le 4 mars 1871, le dit lot mesurant, mesure américaine, d après le dit plan, 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Bagatelle en Bourbon sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions.—Comptant au moment de l'adjudication. Actes de vente pardevant John E. Legier, notaire public, aux frais des acquéreurs.
11nov—18 22 29—déc 6 13 20.

PAR W. I. HODGSON & FILS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Actions Populaires à l'encan.

Quatre-vingt seize actions du Fonds capital de la Compagnie d'éclairage électrique Louisiana, Limited.

ACTIONS PLEINEMENT PAYÉES.

Succession de John Nelson et de son épouse.

Par ordre de la Cour Civile de District.

A l'encan—Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 13 rue Carondelet—MERCREDI, le 13 décembre 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Place Commerciale, en vertu de deux ordres séparés de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, et à la requête de toutes les parties intéressées, un dit ordre signé par le juge Geo. H. Théard de la Division E, en date du 28 novembre 1893, pour le compte de la succession de feue John Nelson, dossier No 40,177 ; et l'autre par le juge N. H. Rightor, Division D, en date du 28 novembre 1893, pour le compte de la succession de John Nelson, dossier No 33 625, tous deux décédés, à l'encan il sera vendu :

99 actions du **fonds-capital préféré** de la Louisiana Electric Light and Power Company de $100 chacune pleinement payées, portant 6 0|0 d'intérêt annuel, supplémentairement garanties.

7 actions du **fonds-capital préféré** de la Louisiana Electric Light Company de $100 chacune, pleinement payées, portant 6 0|0 d'intérêt annuel, supplémentairement garanties.

9 actions du **fonds-capital** de la H. Gertline Hardware Company Limited, de $25 chacune, plein-ment payées.

Conditions—Comptant, avant le transfert.
3 déc—3 6 10 en 13

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Calixte Masquera.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,910—Division D.

Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Calixte Masquera, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

6déc—6 10 15

Succession de E. M. Hasée.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 39,957—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par A. W. Moffat et Robert E. L. Rusha, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

2 déc—3 6 10

BULLETIN Télégraphique.

Le Successeur du Juge Billings.

Les sénateurs de la Louisiane ont fait choix du juge Parlange pour successeur du juge Billings; en conséquence, M. Boatner qui ignorait ce choix, a retiré sa candidature.

Le juge Parlange a déclaré que si le président le nommait à ce poste, il considérerait cette nomination comme un grand honneur.

L'incendie du couvent de Birmingham.

Une des jeunes filles qui avaient été brûlées pendant l'incendie du couvent de Birmingham, a succombé à ses brûlures. Deux ou trois autres son grièvement brûlées ou blessées.

Une des femmes de chambre a été aussi mortellement brûlée. Les principaux habitants de la ville se sont réunis et ont décidé que les cours seraient rouvertes dans un des hôtels de la ville en attendant que l'on prit des mesures pour faire reconstruire le couvent.

La révolution mexicaine.

Le gouvernement mexicain a en ce moment 600 hommes de troupes dans les comtés de Guerrero et de Concepcion. Ces soldats sont à la poursuite des révolutionnaires. Ils sont commandés par le général Aherubez, le seul qui ait réussi à pacifier les Yaquis lorsqu'ils se sont révoltés.

Le ministre de la guerre a aussi annoncé qu'il y avait 400 hommes dans le comté de Palomas, et que la mission de ceux ci était de s'emparer des 11 bandits que l'on qualifie improprement de révolutionnaires.

Au Brésil.

Les habitants de Rio et de Santos, disent les dernières dépêches, sont anxieux de voir la révolution prendre fin de façon ou d'autre.

Les sympathies de la population sont toutefois pour l'amiral Mello parce qu'elle trouve que Peixoto ne s'est pas montré assez énergique dans ses efforts pour mettre fin au soulèvement.

On dit maintenant que le "Javary" n'a pas été coulé par les boulets des forts, mais par l'ouverture de ses valves par un des mécaniciens. Les navires portugais qui se trouvent dans le port, surveillent étroitement le "Cindad de Porto" dont le commandant a été arrêté pour avoir transporté des vivres et des passagers à Santa Catharina.

Tout ce que l'on sait au sujet des dommages causés au navire America, c'est qu'il y a eu à bord une explosion produite par des avaries causées aux valves par un des hommes d'équipage dévoué à la cause de l'amiral Mello. On dit que le capitaine Crosman a eu une jambe cassée par l'explosion.

On pense que le navire a été emmené à Fort de France ou se trouve un chantier de marine.

Il est probable que l'on va envoyer immédiatement de New York une nouvelle équipe de mécaniciens.

Les dernières dépêches annoncent l'occupation d'Armacos par les troupes du gouvernement.

Le ministre Mendonca qui reçoit régulièrement à Washington des nouvelles de la situation, dit que cette probablement les deux navires de Mello qui ont réussi à sortir de la baie se trouvent hors de service par suite du feu nourri qu'ils ont eu à essuyer en passant devant les forts.

Les officiers brésiliens prétendent que le fameux engagement naval qui avait été prédit n'aura pas lieu.

Les Brésiliens ne laisseront pas, en effet, deux petits croiseurs se mesurer avec un gros cuirassé.

Le secrétaire de la marine a reçu une dépêche lui annonçant que la situation n'a pas changé depuis le départ de l'Aquidaban et que la canonnade continue journellement entre forts et les navires des insurgés. Ceux ci ont été obligés de jeter l'ancre un peu plus loin du rivage.

La sécheresse au Mexique.

Le vaste district de Laguna dans lequel les planteurs cultivaient le coton avec beaucoup de succès, est à présent désert par suite de la sécheresse. Depuis quatre ans, on n'a pas pu faire une récolte. Le pays est tellement fendillé par l'irrigation, il faut compter sur la pluie.

Le gouvernement a été obligé d'envoyer des ingénieurs pour répartir l'eau dont on dispose entre les divers propriétaires; chacun en a un peu et personne n'en a assez.

Les Espagnols et les Marocains.

Le général Martinez Campos a demandé à son gouvernement s'il peut ouvrir des négociations avec les tribus du Sultan, s'ils veulent lui garantir que les tribus resteront en paix et que ceux qui ont attaqué les troupes espagnoles seront punis.

Le général a eu un entretien avec Muley Asraf, le frère du Sultan, et lui a posé les conditions suivantes :

1. L'évacuation de la zone neutre par les Arabes et l'occupation temporaire par les Espagnols du territoire Marocain au dessous de Aquirach.

2. Les Arabes déposeront 12,000 carabines entre les mains des Espagnols et leur livreront comme otages plusieurs de leurs chefs.

Ces propositions ont été transmises au ministre de la guerre. Il est probable qu'elles seront rejetées par les Riffains.

En Europe

La demande de la Russie relative aux travaux nécessaires pour rendre navigable un des bras du Danube a fait sensation en Europe où l'on voit dans cette demande le premier signe de danger pour la paix européenne.

On considère comme étrange de la part de la Russie son désir de posséder l'embouchure du Danube. Or elle ne peut s'emparer de Constantinople qu'en s'attaquant à l'Autriche, et elle ne peut pas se battre avec celle-ci sans se trouver en même temps en présence de l'Allemagne.

Voilà le secret de l'alliance Franco-Russe, dit la dépêche, et elle ajoute : La réception faite aux Russes par les Français prouve que ceux-ci désirent la guerre. La Russie a voulu s'assurer à quel point la France était préparée pour la lutte, et elle a été satisfaite de son enquête.

La France n'avait jamais été dans de meilleures dispositions. Lorsque la guerre sera déclarée les deux armées n'en feront plus qu'une, sur terre comme sur mer.

La Russie a tenu secrètes dernièrement les mouvements de ses troupes; toutes les sommes qu'elle a consacrées à la défense nationale ont été dépensées à la frontière allemande.

L'empereur d'Allemagne n'ignore pas tout cela, mais il sait aussi qu'il a beaucoup à perdre et peu à gagner dans une campagne, même au cas où la victoire le favoriserait.

Un Crime Diabolique.

On écrit de Los Angeles qu'un nommé A. Aguilar, dont la femme avait récemment obtenu le divorce, s'est rendu chez elle et lui a versé sur le corps le contenu d'une bouteille de pétro e qu'il a ensuite allumé.

Le malheureuse femme, entourée de flammes, a gagné la rue et quelques passants sont venus à son secours, mais elle a été si horriblement brûlée que la peau se détache de la chair et forme de gros ampoules. Il sera impossible de la sauver. Le mari a réussi à disparaître, mais s'il tombe entre les mains de la population, il sera lynché.

Autour des Ambassades.

8 décembre—M. Chapman Coleman, secrétaire de l'ambassade des Etats-Unis à Berlin, est de retour après un congé de quelques semaines.

M. J. B. Jackson, second secrétaire de l'ambassade des Etats-Unis, va se rendre à Vienne en compagnie de sa femme.

L'ambassade d'Angleterre à St-Pétersbourg a été offerte au baron Cromer qui acceptera probablement ce poste.

Le comte de Montebello, ambassadeur de France à St Pétersbourg, vient de repartir pour cette ville, avec l'assurance de son gouvernement que rien ne peut maintenant rompre les liens d'amitié qui unissent les deux nations.

Au Congrès.

8 décembre—Le Bankrupcy Bill a été rejeté par la Chambre après une séance longue et orageuse.

La Marine Anglaise.

Presse Associée.—

8 décembre—Weyl, un critique bien connu en matière maritime, publie dans le *Journal des Débats* un article dans lequel il condamne la conduite de l'Angleterre qui veut lutter avec la France pour conserver le premier rang parmi les puissances maritimes.

Il dit que la plupart des navires anglais ont déjà voyagé, tandis que ceux de la France n'ont pas pour la plupart été mis à l'essai.

Il trouve ridicules les statistiques publiées sans cesse pour établir la comparaison entre les diverses marines du monde.

Béatification de Jeanne d'Arc.

8 décembre—La Congrégation des Rites a reçu une foule de nouveaux documents relatifs à la béatification de Jeanne d'Arc. Le comte de Chambord et le comte de Paris approuvent la béatification.

Compagnies de torpilleurs.

8 décembre—On annonce que des compagnies de torpilleurs sont fondées en ce moment dans l'armée française, d'après le plan adopté par les Russes. En temps de guerre, ces compagnies auront pour mission de garder l'embouchure des fleuves et d'aider dans les opérations sous-marines.

Un assassin mort de froid.

8 décembre.—On annonce de Topeka, Kansas, que Henry Clay Landers, un individu qui avait été enfermé à la prison de la ville pour avoir assassiné un des gardiens de l'hôtel Troup, où il était lui-même employé, est mort de froid dans sa cellule.

Au Congo.

8 décembre—Les journaux de Bruxelles annoncent que le capitaine Dhanis et le capitaine Pouthier ont combiné leurs forces et qu'ils vont essayer de réprimer le soulèvement des Arabes au Congo.

Le gouvernement belge a décidé d'envoyer un nouveau contingent de troupes dans ce pays.

Suicide.

8 décembre—F. Boegenhausen, un voyageur de commerce s'est suicidé dans un des hôtels de Varsaw, Ind., en avalant une dose de poison.

Il a laissé une lettre dans laquelle il indique au propriétaire de l'hôtel la façon dont il veut que l'on dispose de son corps.

Double exécution.

8 décembre—Deux jeunes assassins ont été exécutés aujourd'hui à midi dans la prison de Danville, Ill. Ils étaient coupables d'avoir assassiné un fermier pour le dévaliser. Le crime avait été commis au mois d'août dernier.

M. Gladstone.

8 décembre—Une dépêche de Londres annonce que M. Gladstone est malade et qu'il lui a été impossible de se rendre à Brighton ainsi qu'il en avait formé le projet.

Affaires de Hawaii.

8 décembre—Le ministre Thurston, avant de partir pour Honolulu a déclaré à ses amis que le gouvernement provisoire avait décidé de ne point céder aux demandes des Etats Unis. Il a sous les armes 1,100 hommes prêts à marcher au premier signal.

Les membres du gouvernement provisoire ne céderont la place à la reine que lorsqu'ils auront été arrêtés ou emmenés hors du pays et le débarquement des troupes des Etats Unis ne les fera pas changer d'attitude.

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double

—DANS LE—

QUATRIÈME DISTRICT,

Nos 246 et 248 rue Sixième,

Rapportant $25 par mois.

Succession de R. J. Christian,

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B—No 40,483.

PAR E. CURTIS & CIE, encanteur.—Bureau, 201 rue du Canal.—MERCREDI 10 janvier 1894 à midi à la **Bourse des Encanteurs**, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Union, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. H. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, la Division B, la propriété ci après décrite :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, roles, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou qui en dépendent ou qui en sont censés en faire partie, faubourg Livaudais Quatrième district de cette ville, désigné par le No 12, dans l'îlet No 97, situé entre les rues Sixième, Septième, Coliseé et Pr